

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 21 AVRIL 2021 ENTRE LA MAIRIE ET LES PARENTS ELUS

1	Points sur le comportement des enfants depuis notre réunion du 04 décembre
	<p>Chaque année la Mairie constate qu'avant la période de Noël, les enfants sont plus agités et leur comportement peuvent être un peu plus dur mais cette fin d'année 2020 a été plus particulièrement difficile. Lors de la remise de chocolats de Noël aux enfants, le Maire et son adjointe ont profité de l'occasion pour rappeler aux enfants l'importance du respect et surtout que la violence n'était pas la solution et n'était pas tolérée dans l'enceinte de l'école. Un courrier avait été adressé à tous les parents d'élèves via le cahier d'école.</p> <p>Aujourd'hui, nous pouvons faire un retour positif avec une situation nettement calmée.</p>
2	Les agents communaux
	<p>La Mairie aimerait recruter pour l'année prochaine une personne ayant le BAFA au sein de son équipe. La Mairie aimerait mettre en place plus d'animation et d'activités créatives pendant le temps périscolaire du midi (en plus de ce qui se fait actuellement barbe à papa, set de table ludique ...) voire le soir. La crise sanitaire freine tout projet !!</p> <p>Lors de notre réunion du 04 décembre, nous avons évoqué la mise en place d'un exercice PPMS pratiqué sur le temps périscolaire en cas d'incendie. Une mise en situation sera si possible mise en place en juin mais sera sinon planifiée sur l'année 2021/2022. Du matériel, autre que celui de l'école a été par ailleurs acheté par la Mairie.</p>
3	Centre de loisirs
	<p>Une proposition d'ouverture du 07 au 30 juillet est en cours sous certaines conditions. (10 enfants minimum sur chaque semaine proposée)</p> <p>A savoir, que le centre ne peut ouvrir qu'avec la présence d'une directrice (ou d'un directeur) ainsi que d'une animatrice (ou d'un animateur).</p> <p>La Mairie tient à ne pas augmenter cette année 2020/2021 le tarif du centre soit 56€ la semaine + 16.50€ de repas</p> <p>La Mairie prend en charge 2/3 du prix</p> <p>Il n'y aura pas de ramassage par le bus du matin cela dépend du département et pour le moment ce n'est pas envisageable</p>
4	Garderie
	<p>Pour le moment, la question de l'élargissement de la plage horaire de la garderie du matin n'est pas prévu</p>
5	Mise en place d'une étude surveillée le soir
	<p>Cela dépend de la volonté des enseignantes.</p> <p>Le projet sera remis à l'ordre du jour à la rentrée de septembre 2021.</p> <p>Si des enseignantes (ou enseignants) seront volontaires la Mairie devra tarifier un budget de rémunération et le soumettre au conseil municipal de septembre. Et réfléchir à une organisation entre l'étude et la garderie</p> <p>De ce fait, pourrait être mis en place après les vacances de la Toussaint</p>
6	Voter en conseil municipal pour l'école de la Colombe
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 classes vont être équipées de tableaux numériques • Suite à la sollicitation des CM2, un projet d'apiculture a été voté 1 rucher de 3-4 ruches verra le jour après la Toussaint et sera installé à Réau. Des petites combinaisons pour enfants ont été commandées. Les ruches seront peintes par les enfants de l'école. • Pour éviter le gaspillage et toujours dans la réflexion d'élèves de l'école, le Maire a proposé en conseil l'inscription d'un poulailler avec 5 poules. L'association éco-cocotte viendra tous les 15 jours pour remplir le stock de graines et nettoyer. • En accord, avec Mme Coutinho les élèves peindront les maisons des hérissons proposées par Réau Jeunes • Une activité autour de l'eau avec Grand Paris Sud sera également financée par la Mairie • Les élèves pourront passer le Permis Code Internet alerter contre les risques de l'Internet
	<p>Pour information : La vente des macarons de Noël à rapporter 250€ à l'école de Réau.</p> <p>Nous remercions de nouveau Harmony, la gérante des Macarons ainsi que la directrice Mme Coutinho</p>

Les parents élus

Ce compte rendu est également disponible sur le site de la mairie